

Au moment de vous installer à deux, vous devrez faire face à certains coûts : achat d'un bien immobilier, paiement de la garantie locative si vous préférez louer votre logement, droits d'enregistrement si vous décidez d'acheter un appartement ou une maison... Un petit coup de pouce financier sera le bienvenu. Si vos parents ont souscrit pour vous une épargne pré-nuptiale, elle tombera à point nommé !

URL source: <https://www.wikifin.be/fr/moments-de-vie/vivre-deux/lepargne-prenuptiale>